

3DP

SOCIÉTÉ CIVILE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : QUARTIER DE LA ROQUETTE
84350 COURTHEZON

Les soussignés :

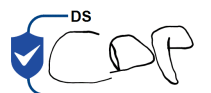
- **Monsieur DE PAOLI Jean-Pierre, Claude,**
Née le 01 octobre 1954, à COURTHEZON,
De nationalité Française,
Demeurant 125 Chemin des Eygaillotes, 84350 COURTHEZON,
Gérant de société.
- **Madame DE PAOLI Claire,**
Née le 26 mars 1987, à ORANGE
De nationalité Française,
Demeurant 135 Chemin des Cremades, 84350 COURTHEZON
Secrétaire comptable,
Célibataire.
- **SASU DP INVEST,**
Société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 €,
Dont le siège social est à COURTHEZON (84350), 125 Chemin des Eygaillotes,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon, sous le numéro
908465669.
Représentée aux présentes par son président, Monsieur Nicolas DE PAOLI.
- **ETABLISSEMENT HUGUES DE PAOLI,**
Société à responsabilité limitée au capital de 40 000,00 €,
Dont le siège social est à COURTHEZON (84350), Quartier de la Roquette,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON, sous le
numéro SIREN 322010299.
Représentée aux présentes par Monsieur Jean-Pierre DE PAOLI, en sa qualité de
gérant de la Société.

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3DP, société civile au capital de 5 000 euros, dont le siège est Quartier de la Roquette 84350 COURTHEZON, 84350 COURTHEZON,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 mars 2024,

DS


DS


DS


Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée Illimitée

- **Monsieur Nicolas DE PAOLI,**
Né le 04 avril 1991 à ORANGE,
De nationalité Française,
Demeurant 6 Chemin du Lavarin, 8400 Avignon.

Dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Nicolas DE PAOLI accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à COURTHEZON

Le 2 avril 2024

DocuSigned by:
 Nicolas DE PAOLI
33C91F013C114C8...

DocuSigned by:
 Jean-pierre DE PAOLI
D8DF7469C5E6403...

DocuSigned by:

4E41B842F0CF4C1...